



Département de l'Ardèche

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

### Séance du 19 février 2025

Nombre de membres	
Afférent au CC	En exercice
70	70
Présent	Votant
51	55

#### Date de convocation

**13 février 2025**

#### Transport-Mobilités – Règlement des transports scolaires 2025-2026

#### N° de la délibération 2025-102

Secrétaire de séance :  
Laëtitia BOURJAT

Le 19 février 2025 à dix-huit heures trente,

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo s'est réuni à la salle Georges Brassens à Tournon-sur-Rhône sous la présidence de Monsieur Frédéric SAUSSET.

**Présents** : MM. Xavier ANGELI, Pascal BALAY, Paul BARBARY, Laurent BARRUYER, Mme Céline BELLE, MM. Pascal BIGI, David BONNET, Jean-Louis BONNET, Mmes Laëtitia BOURJAT, Lyliane BURGUNDER, MM. Patrick CETTIER, Pascal CLAUDEL, Mme Delphine COMTE, MM. Thierry DARD, Denis DEROUX, Yann EYSSAUTIER, Mme Myriam FARGE, M. Bruno FAURE, Mmes Valina FAURE, Christiane FERLAY, M. Gilles FLORENT, Mme Béatrice FOUR, M. Claude FOUREL, Mmes Annie FOURNIER, Isabelle FREICHE, M. Michel GAY, Mme Brigitte GIACOMINO, Michel GOUNON, Mme Annie GUIBERT, MM. Pierre GUICHARD, Emmanuel GUIRON, Mmes Laurence HEYDEL-GRILLERE, Elisabeth JUNIQUE, Marie-Claude LAMBERT, Danielle LECOMTE, M. Jean-Louis MORIN, Gilbert LA RUSSA, Mmes Stéphanie NOUGUIER, Sandrine PEREIRA, M. Jacques POCHON, Mmes Isabelle POUILLY, Nathalie RAZE, Ingrid RICHIOUD, MM. Alain SANDON, Frédéric SAUSSET, Pascal SEIGNOVERT, Bruno SENECLAUZE, Jean-Paul VALLES, Roger VOSSIER, Jean-Christophe WEIBEL, Jean-Louis WIART.

**Excusés** : M. Michel BRUNET (pouvoir à M. Alain SANDON), M. Guy CHOMEL (pouvoir à Mme Danielle LECOMTE), M. Laurent MAILLARD (pouvoir à Mme Nathalie RAZE), M. Pierre MAISONNAT (pouvoir à Mme Ingrid RICHIOUD), Mme Christèle DEFRANCE (représentée par sa suppléante Mme Brigitte GIACOMINO), M. Régis REYNAUD (représenté par son suppléant M. Gilbert LA RUSSA), M. Gérard ROBERTON (représenté par sa suppléante Mme Céline BELLE), M. Xavier AUBERT, Mme Véronique BLAISE, M. Serge DEBRIE, Mme Amandine DEYGAS, Mme Muriel FAURE, M. Patrick FOURCHEGU, Mme Isabelle GUILLIAUMET, M. Fabrice LORIOT, Mme Christelle MARION, M. Jean-Michel MONTAGNE, Mme Agnès OREVE, M. Charles-Henri RIMBERT, M. Vincent ROBIN, Mme Mélanie ROZENAC, Mme Anne SCHMITT.

Vu l'arrêté interpréfectoral n°07-2024-12-18-00003 et n° 26-2024-12-18-00001 en date du 18 décembre 2024 entérinant la modification des statuts de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo,

Considérant la compétence organisation de la mobilité au sens du titre III du livre II de la première partie du code des transports, sous réserve de l'article L. 3421-2 du même code ;

Considérant qu'il est proposé d'anticiper la campagne d'inscription ;

Considérant que le futur plan des transports scolaires 2025-2026 s'adapte aux nouveaux établissements tout en conservant la continuité scolaire pour ceux ayant démarré leur cycle en respectant la carte scolaire :



Commune de résidence	Collège Public 2024-2025	Collège Public 2025-2026	Collège Privé
CHANOS CURSON	6 <sup>ème</sup> -5 <sup>ème</sup> -4 <sup>ème</sup> -3 <sup>ème</sup> Mercuriol-Veaunes 4 <sup>ème</sup> 3 <sup>ème</sup> : Saint-Donat/Herbasse	6 <sup>ème</sup> -5 <sup>ème</sup> -4 <sup>ème</sup> -3 <sup>ème</sup> Mercuriol-Veaunes 3 <sup>ème</sup> : Saint-Donat/Herbasse	Tournon (inchangé)
CROZES HERMITAGE	6 <sup>ème</sup> -5 <sup>ème</sup> -4 <sup>ème</sup> -3 <sup>ème</sup> Mercuriol-Veaunes 4 <sup>ème</sup> -3 <sup>ème</sup> Marie Curie - Tournon	6 <sup>ème</sup> -5 <sup>ème</sup> -4 <sup>ème</sup> -3 <sup>ème</sup> Mercuriol-Veaunes 3 <sup>ème</sup> Marie Curie - Tournon	Tournon (inchangé)
LARNAGE	6 <sup>ème</sup> -5 <sup>ème</sup> -4 <sup>ème</sup> -3 <sup>ème</sup> Mercuriol-Veaunes 4 <sup>ème</sup> -3 <sup>ème</sup> Marie Curie - Tournon	6 <sup>ème</sup> -5 <sup>ème</sup> -4 <sup>ème</sup> -3 <sup>ème</sup> Mercuriol-Veaunes 3 <sup>ème</sup> Marie Curie - Tournon	Tournon (inchangé)
MERCUROL - VEAUNES	6 <sup>ème</sup> -5 <sup>ème</sup> -4 <sup>ème</sup> -3 <sup>ème</sup> Mercuriol-Veaunes 4 <sup>ème</sup> 3 <sup>ème</sup> : Saint-Donat/Herbasse	6 <sup>ème</sup> -5 <sup>ème</sup> -4 <sup>ème</sup> -3 <sup>ème</sup> Mercuriol-Veaunes 3 <sup>ème</sup> : Saint-Donat/Herbasse	Tournon (inchangé)
TAIN L'HERMITAGE	(secteur Ecole Moulin) Mercuriol-Veaunes 6 <sup>ème</sup> - 5 <sup>ème</sup> -4 <sup>ème</sup> -3 <sup>ème</sup> / Marie Curie – Tournon 4 <sup>ème</sup> -3 <sup>ème</sup> (autre secteur) Marie-Curie - Tournon	(secteur Ecole Moulin) Mercuriol-Veaunes 6 <sup>ème</sup> - 5 <sup>ème</sup> -4 <sup>ème</sup> -3 <sup>ème</sup> / Marie Curie – Tournon 3 <sup>ème</sup> (autre secteur) Marie-Curie - Tournon	Tournon (inchangé)

Considérant qu'il est proposé un nouvel étagement des tarifs des abonnements scolaires (ayant droit +16 ans et non-ayant droit -16 ans), dans un objectif de cohérence avec notre grille tarifaire commerciale (abonnement -26 ans à 13.50€/mois).

Objectif : un titre scolaire doit rester moins onéreux que la somme des abonnements mensuels jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Mois	Abt mensuel -26 ans (cumul)	Abt scolaire ayant-droit +16 ans actuel	Abt scolaire non-ayant- droit -16 ans actuel	Abt scolaire ayant-droit +16 ans projeté	Abt scolaire non-ayant- droit -16 ans projeté
Septembre	135.00€	93.00€	90.00€	93.00€	90.00€
Octobre	121.50€	93.00€	90.00€	93.00€	90.00€
Novembre	108.00€	93.00€	90.00€	93.00€	90.00€
Décembre	94.50€	93.00€	90.00€	93.00€	90.00€
Janvier	81.00€		70.00€		65.00€
Février	67.50€		70.00€		65.00€
Mars	54.00€		70.00€		40.00€
Avril	40.50€		45.00€		40.00€
Mai	27.00€		45.00€		25.00€
Juin	13.50€		45.00€		25.00€

Considérant qu'afin d'inciter les usagers commerciaux utilisant les transports scolaires à basculer sur une carte OURA plutôt que d'acheter des tickets unité aux chauffeurs (perte de temps lors de la vente = retard à l'arrivée), il est proposé de compléter le règlement pour faciliter le travail des chauffeurs lorsqu'ils incitent les usagers commerciaux réguliers à basculer sur une carte sans contact avec titre de transport adapté (carnet de 10 tickets abonnements)

L'utilisateur devra privilégier l'usage d'une carte sans contact dès lors qu'il voyagera régulièrement sur les lignes, afin d'y charger des titres urbains (carnets de 10 tickets ou abonnements)

Considérant le projet de règlement et ses annexes ;

Considérant l'avis du bureau du 6 février 2025 ;

Après en avoir délibéré à :

- 55 Voix pour
- 0 Voix contre
- 0 Abstention

Le Conseil d'Agglomération :

- **APPROUVE** la modification du règlement des transports scolaires et ses annexes tels qu'annexés ;
- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour extrait certifié conforme,

Mercuriol-Veaunes, le 19 février 2025.

Signé électroniquement par : Frédéric SAUSSET

Date de signature : 20/02/2025

Qualité : Le président ArcheAgglo